

25103

MOIRANS-EN-MONTAGNE – Sect AL n°235



ALBAN VUILLEMEY

Géomètre-Expert
Ingénieur INSA

Alban VUILLEMEY
Géomètre-Expert
Ingénieur INSA
SUCESSEUR DE M. Didier CRAMARD



GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

COPROPRIETE

Section AL n°235

sis 81 Avenue de Saint Claude

à MOIRANS-EN-MONTAGNE (Jura)

SAS Cabinet Alban VUILLEMEY au capital de 10 000 Euros

Inscription à l'ordre n°2016B400001

1, PLACE DE VERDUN - 39000 LONS-LE-SAUNIER

TEL.03.84.24.18.40 - FAX.09.70.29.70.03 – alban.vuillemey@geometre-expert.fr

BPBFC LONS SULLY 10807-00096-32321578752-20 / SIRET 81504640400019 / APE 7112A

25103

MOIRANS-EN-MONTAGNE – Sect AL n°235

A - DESIGNATION CADASTRALE ET SITUATION DE L'IMMEUBLE

L'immeuble à usage de local commercial est situé 81 Avenue de Saint Claude à MOIRANS-EN-MONTAGNE (Jura). Il est cadastré Section AL n°235 pour une contenance cadastrale totale de 9 ares et 2 centiares.

B - PLAN

Un plan à l'échelle du 1/125^{ème} font apparaître, niveau par niveau, la composition actuelle de l'immeuble. Ces plans comportent les indications suivantes : numéros des lots et superficies des pièces. L'immeuble est constitué d'un bâtiment unique.

Le bâtiment A est établi sur un niveau :

- au rez-de-chaussée, quatre locaux commerciaux (LOTS 1 à 4) .

C - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

- a) L'ensemble immobilier sera divisé en 4 lots numérotés de 1 à 4.
- b) l'identification des lots et leur situation seront établies par référence aux plans annexés à l'échelle du 1/125^{ème}.
- c) la désignation des lots comprendra :
 - l'indication des parties privatives réservées à la jouissance exclusive de son propriétaire, la superficie totale de chaque lot.
 - l'affectation d'une quote-part de la propriété du sol et des parties communes générales (tantièmes).

LOT NUMERO UN (1) :

*Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un Local commercial comprenant :
un W.C., une pièce 1, une pièce 2, une pièce 3, une pièce 4, une pièce 5, une pièce 6, un dégagement, un Couloir
et une pièce 7.*

Et les,

***quatre cents / millièmes DES QUOTES-PARTS DANS LA PROPRIETE INDIVISE DU SOL ET DES
PARTIES COMMUNES GENERALES.***

Ci 400/1000

LOT NUMERO DEUX (2) :

*Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un Local commercial comprenant :
une pièce 1, une pièce 2 et une pièce 3.*

Et les,

***deux cent soixante-dix-neuf / millièmes DES QUOTES-PARTS DANS LA PROPRIETE INDIVISE DU
SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES.***

Ci 279/1000

25103

MOIRANS-EN-MONTAGNE – Sect AL n°235

LOT NUMERO TROIS (3) :

*Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un Local commercial comprenant :
deux chaufferies.*

Et les,

***vingt-sept / millièmes DES QUOTES-PARTS DANS LA PROPRIETE INDIVISE DU SOL ET DES
PARTIES COMMUNES GENERALES.***

Ci 27/1000

LOT NUMERO QUATRE (4) :

Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un Local commercial comprenant :

*une pièce 1, une pièce 2, une pièce 3, une pièce 4, une pièce 5, une pièce 6, un Couloir, une pièce 7, une pièce 8,
une pièce 9, une pièce 10 et une pièce 11.*

Et les,

***deux cent quatre-vingt-quatorze / millièmes DES QUOTES-PARTS DANS LA PROPRIETE INDIVISE
DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES.***

Ci 294/1000

D - TABLEAU RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES MILLIÈMES

TABLEAU RECAPITULATIF DES MILLIEMES GENERAUX						
(Quotes-parts de Propriété et de Charges)						

Lot	Bât.	Étage	Nature	Charges générales (en 1000°)	CHARGES SPECIALES	
					"pcs1" (en 1000°)	"pcs2" (en 1000°)
1	A	rez-de-chaussée	Local commercial	400	576	-
2	A	rez-de-chaussée	Local commercial	279	-	465
3	A	rez-de-chaussée	Local commercial	27	-	45
4	A	rez-de-chaussée	Local commercial	294	424	490
TOTAUX				1000	1000	1000

25103

MOIRANS-EN-MONTAGNE – Sect AL n°235

ANNEXES

**COEFFICIENTS UTILISES POUR LE CALCUL DES TANTIEMES DE
COPROPRIETE**

I - COEFFICIENTS DE PONDERATION SELON LA NATURE DU LOT

- Local commercial : 1

II - COEFFICIENTS DE PONDERATION SELON LA SITUATION ET L'ETAGE

Immeuble sans ascenseur :

- rez-de-chaussée : 0.90

III - COEFFICIENTS DE PONDERATION SELON L'EXPOSITION OU ECLAIREMENT

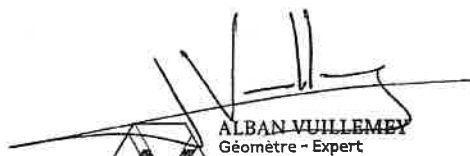
Sans objet (exposition similaire).

IV - COEFFICIENT DE HAUTEUR SOUS PLAFOND

(tous les lots sauf caves et greniers)

Ils sont calculés selon la formule $K = 1 + (A-B)/2B$, où A est la hauteur réelle et B est la hauteur normale du bâtiment.

Etabli sur cinq pages à Lons-le-Saunier, le 11 septembre 2025


ALBAN VUILLEMEYS
Géomètre - Expert
N° d'inscription : 06136
1, Place de Verdun
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 24 18 40

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200090579-20251015-D_080_2025-DE

Commune :
MOIRANS-EN-MONTAGNE (333)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 568 X
Document vérifié et numéroté le 19/02/2025
A Sdif du Jura
Par PROST STEPHANE
Inspecteur des Finances Publiques
Signé

SDIF du JURA
3 Rue Victor BERARD

39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Téléphone : 03 84 52 01 31

sdif.jura@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou d'abornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.

A _____ le _____

Feuille(s) : 000 AL 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 19/02/2025
Support numérique : _____

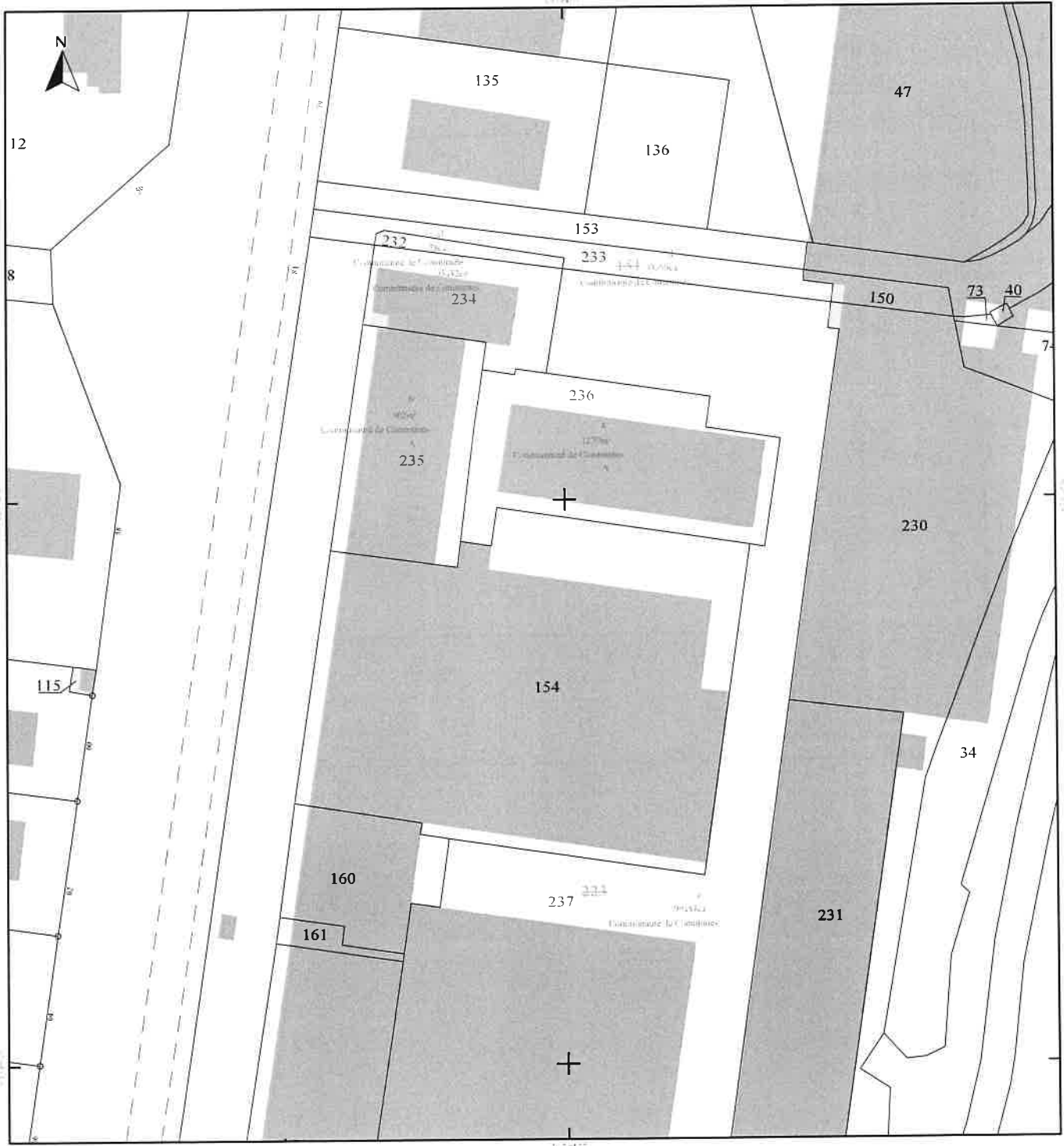
D'après le document d'arpentage
dressé

Par Marie Laure LOCU CHARLES

Réf. : 24786

Le 03/02/2025

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renvoyé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité supérieure, etc...).



COMMUNE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE

81 Avenue de Saint Claude

COPROPRIETE AL n°223

REZ-DE-CHAUSSEE

AL 223



AL 154

AL 234

AL 235

AL 236

Echelle 1/125

Planimétrie rattachée au système RGF83 CC47 (GPS réseau Orphéon)

Plan dressé le 18 juin 2025 par Alban VUILLEMEY Géomètre-Expert
1 Place de Verdun - 38000 LONS-LE-SAUNIER

Tel 03.84.24.18.40 - alban.vuillemey@geometre-expert.fr

LEGENDE

Lot 11

"E"

"ps"

Assiette de la copropriété

Numéro du lot

Partie commune générale

Partie commune spéciale

